

BREVE N°2

Une école qui pratique une évaluation positive

Référence aux programmes :

L'évaluation constitue un outil de régulation dans l'activité professionnelle des enseignants ; elle n'est pas un instrument de prédiction ni de sélection. Elle repose sur **une observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait**. Chaque enseignant s'attache à **mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même**. Il permet à chacun **d'identifier ses réussites, d'en garder des traces, de percevoir leur évolution**. Il est attentif à ce que l'enfant peut faire seul, avec son soutien (ce que l'enfant réalise alors anticipe souvent sur ce qu'il fera seul dans un avenir proche) ou avec celui des autres enfants. **Il tient compte des différences d'âge et de maturité au sein d'une même classe**. Les enseignants rendent **explicites pour les parents** les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle.

Les outils

Trois types d'outils sont destinés à apprécier les progrès et les acquis des élèves à l'école maternelle :

- Le **carnet de suivi des apprentissages** (à concevoir par l'équipe du cycle 1 pour le parcours à l'école maternelle),
- Les **travaux de l'élève** regroupés dans les cahiers d'écriture, de mots, de savoirs, de sciences...
- La **synthèse des acquis scolaires à la fin de l'école maternelle** (document national à venir, à renseigner par l'équipe de cycle en fin de maternelle).

Transmission aux familles

Le carnet de suivi des apprentissages doit être présenté et explicité.

Il est transmis aux familles selon une régularité décidée au sein de l'équipe du cycle 1 (a minima **deux fois par an**).

Le carnet de suivi suit l'enfant en cas de changement d'école, il peut également être utilisé comme **outil de continuité** entre le cycle 1 et le cycle 2.

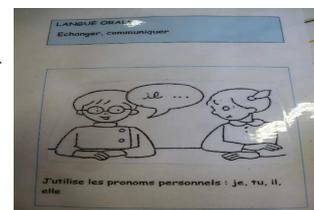
Forme

L'équipe pédagogique choisira un support **compréhensible** (représentations imagées, photos...), **manipulable** (format) et **transportable** (encombrement minimum) pour les enfants et les familles.

Des exemples et une banque de données bientôt disponibles sur le site

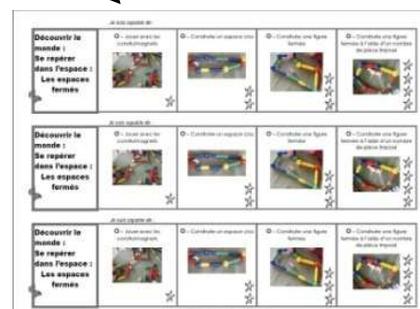
<http://maternelle27.spip.ac-rouen.fr/>

LE CARNET DE SUIVI DES APPRENTISSAGES



Participation de l'élève

Pour développer l'**estime de soi**, il importe que l'enfant **participe** à l'appréciation de ses progrès et mesure son degré d'autonomie (seul, avec un adulte, avec un pair). Cette activité pourra ainsi être prévue dans l'emploi du temps, selon des fréquences appropriées à l'âge des élèves et à l'organisation des enseignements, de façon individuelle ou en petit groupe.



Les différentes formes du carnet de suivi des apprentissages à l'école maternelle.

Il retrace les réussites de l'élève pendant son parcours de maternelle.

Une diversité de formes

- Il peut prendre la forme d'un carnet unique qui regroupe les 3 ou 4 niveaux de classe de l'école.
- On peut aussi concevoir un carnet PS ou TPS/PS **différent** dans la forme et l'utilisation de celui des MS/GS.
- Enfin, il peut y avoir un carnet différent par niveau de classe.

Le carnet peut être entièrement édité (vignettes, compétences programmées sur le cycle). L'enfant signale alors ses réussites sur un carnet standardisé. Il est toutefois recommandé de garder des emplacements vides pour prévenir des oublis.

Le carnet peut être aussi un cahier ou un carnet vierge sur lequel on colle les vignettes.

On peut associer un domaine à une couleur. On imprimera alors les vignettes d'un même domaine sur une feuille de couleur. Cela économisera l'emploi d'encre de couleur.

Nous vous proposons trois types de matrices :

- illustrées ;
- vierges ;
- ou ne présentant que les énoncés.

On peut imaginer que les vignettes soient illustrées par les enfants eux-mêmes.

Certaines compétences peuvent aussi renvoyer à une réalisation d'élève consignée dans un cahier.

Nous conseillons d'espacer les vignettes pour plus de lisibilité pour l'enfant.

Afin d'insister sur la progressivité des apprentissages, quand cela s'y prête, vous pouvez donner à la présentation, soit la forme d'un brevet, soit la forme d'un escalier.

Veillez à ce que les illustrations (icônes, cliparts ou dessins) soient libres de droits.

Banques d'illustrations gratuites :

<https://pixabay.com/fr>

<http://www.picto.qc.ca>

<http://stepfan.free.fr/dos/outils.htm#im>

Les énoncés des compétences

Il s'agit de rendre accessibles les énoncés des compétences en les adaptant au niveau de langage des enfants.

Comment signaler la validation des acquis ?

Le pointage peut s'effectuer en une fois. Cependant, nous vous conseillons de pratiquer un pointage récurrent sur l'année. L'enfant inscrit un signe autant de fois qu'il a validé la compétence avec l'enseignant. Il est vrai qu'une seule réussite ne peut garantir que la compétence est réellement acquise.

Recommandations :

Quelle que soit la forme choisie, par souci de cohérence, il est incontournable que toute l'équipe pédagogique se concertent sur l'élaboration du carnet de suivi. Les différences seront alors mieux assumées par chacun des enseignants.

Le carnet n'est qu'un aspect du travail mené et constitue la partie visible. Mais l'essentiel tient à l'échange qui se met en place entre l'élève et l'enseignante au sujet de ce qu'il a appris : ce que j'ai réussi, ce que je n'ai pas réussi et pourquoi, ce qu'il me reste à apprendre.

Le carnet de bord des observations

Il sert à noter le cheminement de l'enfant ou les obstacles qu'il rencontre.